



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Zoom sur le Var - 2023

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département du Var possède une surface forestière de 426 000 ha. Entre 1980 et 2013 la forêt a connu une augmentation de 17% de sa surface, soit 57 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 32% de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (275 000 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées.

Ressources forestière

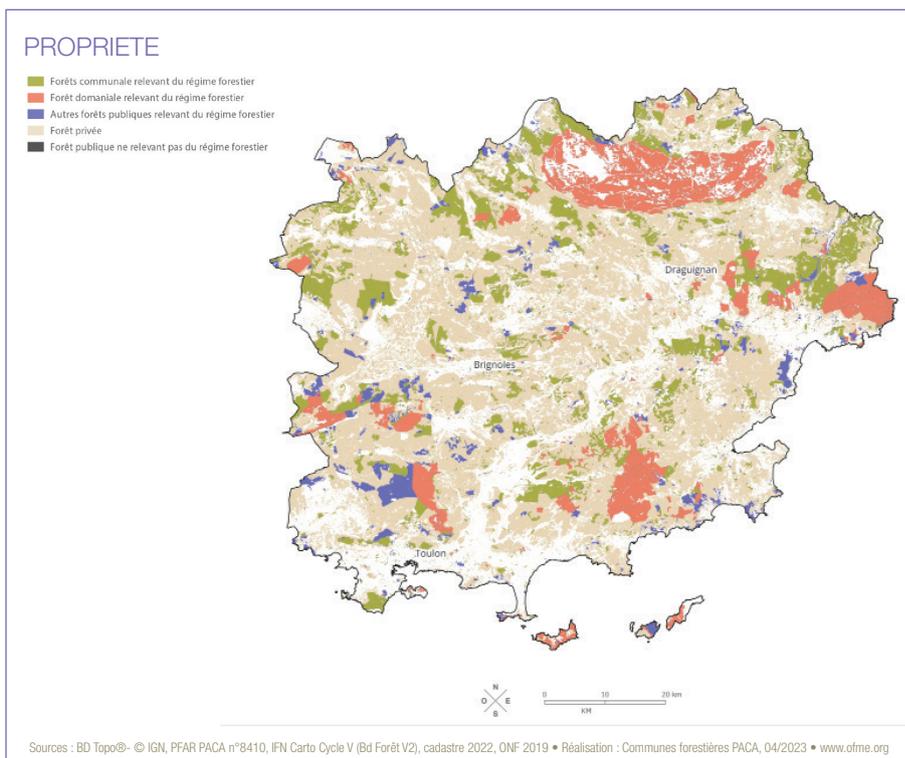
- > 427 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 71%
- > 341 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 23 Mm³ de bois sur pied
- > Principales essences :
 - 6,6 m³ / ha de Pin méditerranéen
 - 4,7 m³ / ha de Chêne pubescent
- > Croissance de 17% des forêts entre 1980 et 2013, soit +57 000 ha de forêt

Propriétés forestière

- > 28 000 ha de forêts domaniales (7%)
- > 80 000 ha de forêts des collectivités (20%)
- > 275 000 ha de forêts privées (67%)

Gestion forestière

- > 64 462 ha de forêt disposent d'un PSG*** et 1 070 ha d'un CBPS**
- > 50 827 ha de surfaces certifiées PEFC*
- > La forêt publique est aménagée à 64%





POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux s'intègrent parfaitement dans les documents territoriaux mis en place sur le Var, tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable.

De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elle permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département regroupe un tiers des Chartes forestières de la région, soit autant que le département des Alpes de Haute-Provence.

Politiques territoriales

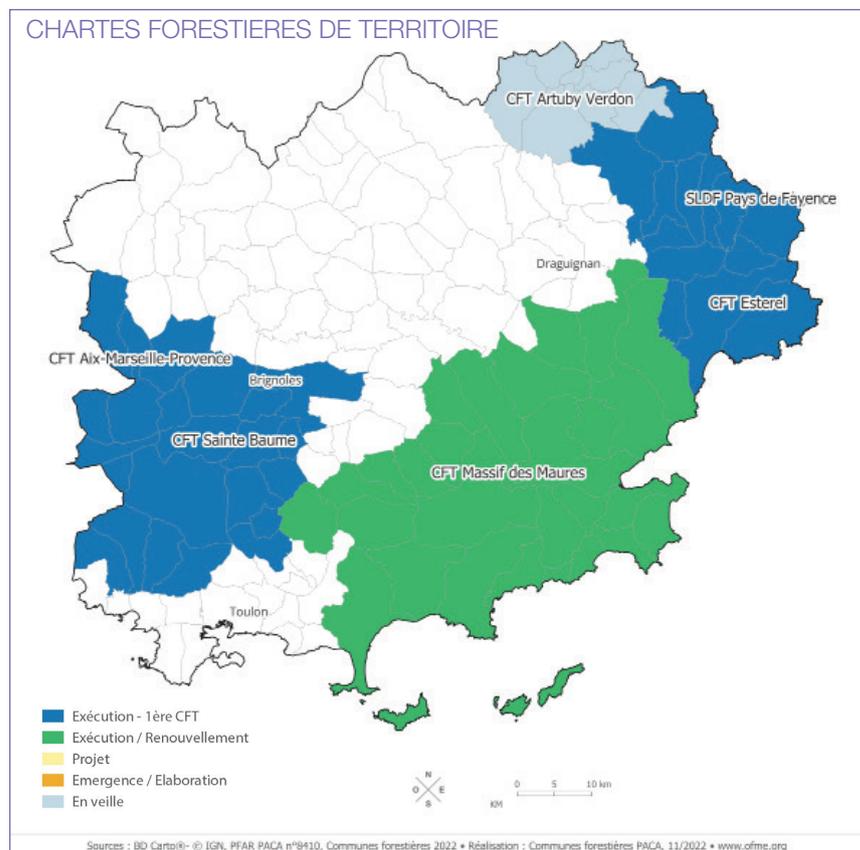
- > 11 PCAET existants (Plan Climat Air-Energie Territorial)
- > 8 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > 5 Chartes forestières de territoire couvrent 57% de la forêt du département : 4 sont en exécution et 1 est en veille

Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
 - 4 PDM - 24% des forêts
 - 4 PAT - 18% des forêts
 - Pas de Schémas de desserte

Forêt en aire urbaine***

- > 45% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 46% dans une zone de 10 km autour



* PDM : Plan de Développement de Massif ; ** PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

*** Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



LA FILIERE BOIS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 61% des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 21 200 ha.

En termes de valorisation, les forêts du département fournissent principalement du bois exploité en bois énergie (64%).

Le département regroupe 12% des chaufferies bois régionales et 16% de la puissance régionale.

Concernant l'emploi salarié, le département a un poids plus élevé par rapport à la moyenne régionale dans le domaine de la sylviculture et de l'exploitation forestière. Les entreprises des secteurs de la sylviculture, du sciage et travail du bois et de la construction bois représentent 88% des entreprises de la filière sur le territoire départemental.

Récolte de bois

> 168 000 m³ de bois récoltés :
2% en bois d'œuvre / 33% en bois d'industrie / 65% en bois énergie

Entreprises de la filière

> 740 entreprises pour 1 503 salariés
> 258 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 615 salariés
> 186 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 255 salariés

Importation et exportation de bois

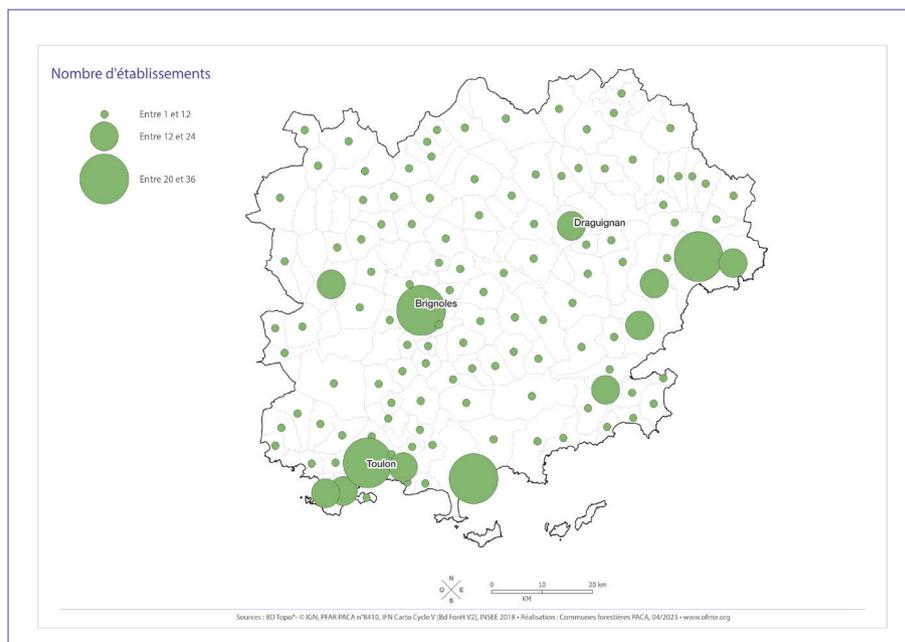
> 34,5 M € de produits forestiers importés
> 3,2 M € de produits forestiers exportés

Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 44 chaufferies (28 publiques, 16 privées) / 8 700 t* de plaquettes forestières consommées.
> En construction : 1 chaufferies
> En étude de faisabilité : 10 chaufferies

Valorisation du bois

> Pas d'entreprise certifiée Bois des Alpes™
> 3 projets Bois des Alpes™ sont sortis



* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

Pour la protection de la biodiversité, des périmètres de protections, à la fois réglementaires*, contractuelles** et foncières***, sont mis en place. Les périmètres d'inventaires d'intérêt écologique, qui couvrent 56% des forêts du Var. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres.

Concernant le risque incendie, le département est fortement impacté. L'année 2022 a connu un nombre de feu légèrement plus haut que les années 2020 et 2021 avec 77 départs de feu. Cependant, avec 2790 ha incendiés, on observe une nette diminution des surfaces brûlées par rapport à 2021 où plus de 6800 ha de forêt ont brûlé.

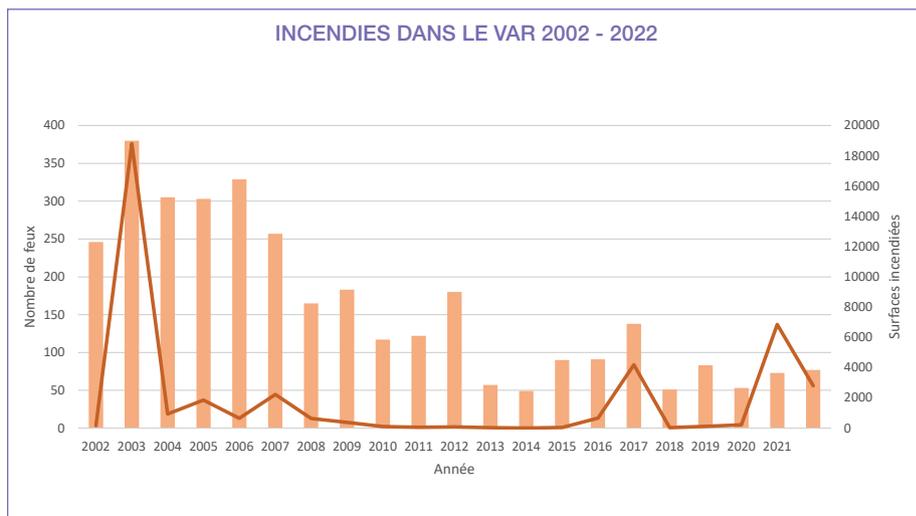
Protection des forêts et biodiversité

> La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :

- Réglementaire* : 66 500 ha - 15% des forêts
- Contractuelle** : 98 000 ha - 23% des forêts
- Foncière*** : 39 700 ha - 9% des forêts
- Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO****) : 224 500 ha - 56% des forêts

Risques en forêt

- > 283 glissements de terrain ou chutes de blocs depuis 1900 en forêt
- > 3 349 incendies de forêt depuis 2002
- > 40 835 ha brûlés depuis 2002
- > 10 PPRIF prescrit



* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

** Protections contractuelles : sites Natura 2000

*** Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

**** ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2023

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2020, DRAAF EAB 2020, INSEE 2018, ONF 2013, Douanes 2022, Communes forestières - MRBE 2022, Bois des Alpes 2022

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2020, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2022, INSEE

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2023, Communes forestières 2022, Prométhée 2002-2022, ONF 2020, BRGM 2019

Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.